

NOTICE

Lisez attentivement cette notice avant de prendre ce médicament.
Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de vous y référer à nouveau.

1. IDENTIFICATION DU MEDICAMENT**a) DENOMINATION****SUCCICAPTAL 200 mg, gélule****b) COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE**

SUCCIMER 200,00 mg

Excipients : lactose, stéarate de magnésium, silice colloïdale anhydre.

pour une gélule

c) FORME PHARMACEUTIQUE

Gélule.

d) CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

ANTIDOTE - CHELATEUR DE METAUX LOURDS.

(V : divers)

e) NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

Laboratoire SERB
53 rue Villiers de l'Isle-Adam
75020 PARIS - FRANCE

**2. DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT
(INDICATIONS THERAPEUTIQUES)**

Traitement des intoxications par le plomb et le mercure.

3. ATTENTION !

a) DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT (CONTRE-INDICATIONS)

Ce médicament est généralement déconseillé en cas de grossesse ou d'allaitement (cf. rubrique Grossesse – allaitement).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

b) MISES EN GARDES SPECIALES

En raison de la présence de lactose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas de galactosémie, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en lactase (maladies métaboliques rares).

c) PRECAUTION D'EMPLOI

Sans objet.

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

d) INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

e) GROSSESSE – ALLAITEMENT

En raison de l'absence de données, il est déconseillé d'utiliser ce produit en cas de grossesse ou d'allaitement.

D'UNE FAÇON GENERALE, IL CONVIENT AU COURS DE LA GROSSESSE OU DE L'ALLAITEMENT DE TOUJOURS PREVENIR VOTRE MEDECIN OU VOTRE PHARMACIEN AVANT D'UTILISER UN MEDICAMENT.

f) CONDUCTEURS ET UTILISATEURS DE MACHINES

Sans objet.

g) SPORTIFS

Sans objet.

h) LISTE DES EXCIPIENTS DONT LA CONNAISSANCE EST NECESSAIRE POUR UNE UTILISATION SANS RISQUE CHEZ CERTAINS PATIENTS

Lactose.

4. COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT

a) POSOLOGIE

Adulte

La posologie est de 10 mg/kg (ou 350 mg/m²) à administrer toutes les 8 heures pendant 5 jours (soit 30 mg/kg/jour), puis 10 mg/kg ou 350 mg/m² toutes les 12 heures pendant 2 semaines (soit 20mg/kg/jour).

La posologie ne devra pas dépasser 1,80 g/jour.

Enfant

La posologie est de 10 mg/kg ou 350 mg/m² à administrer toutes les 8 heures pendant 5 jours (soit 30 mg/kg/jour), puis 10 mg/kg ou 350 mg/m² toutes les 12 heures pendant 2 semaines (soit 20 mg/kg/jour).

Les doses en fonction du poids sont les suivantes :

Poids (kg)	Dose* (mg)
8 – 15	100
16 – 23	200
24 – 34	300
35 – 44	400
> 45	500

* à administrer toutes les 8 heures pendant 5 jours, puis toutes les 12 heures pendant 2 semaines.

b) MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie orale.

c) FREQUENCE ET MOMENT AUQUEL LE MEDICAMENT DOIT ETRE ADMINISTRE

3 fois par 24 heures à 8 heures d'intervalle les 5 premiers jours du traitement puis toutes les 12 heures pendant 2 semaines.

d) DUREE DU TRAITEMENT

19 jours.



e) CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

Sans objet.

f) CONDUITE A TENIR AU CAS OU L'ADMINISTRATION D'UNE OU PLUSIEURS DOSES A ETE OMISE

Sans objet.

g) RISQUE DE SYNDROME DE SEVRAGE

Sans objet.

**5. EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS
(EFFETS INDESIRABLES)**

COMME TOUT MEDICAMENT, CE PRODUIT PEUT, CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAINER DES EFFETS PLUS OU MOINS GENANTS :

- nausées ou vomissements,
- diarrhée ou constipation,
- possibilité d'odeur désagréable et de perte d'appétit,
- éruptions sur la peau et les muqueuses,
- rhume et toux.

SIGNEZ A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN TOUT EFFET NON SOUHAITE ET GENANT QUI NE SERAIT PAS MENTIONNE DANS CETTE NOTICE.

6. CONSERVATION

a) NE PAS DEPASSER LA DATE LIMITE D'UTILISATION FIGURANT SUR LE CONDITIONNEMENT EXTERIEUR.

b) PRECAUTIONS PARTICULIERES DE CONSERVATION

A conserver à une température inférieure à 25°C, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

c) MISE EN GARDE EN CAS DE SIGNES VISIBLES DE DETERIORATION

Sans objet.

7. DATE DE REVISION DE LA NOTICE : Octobre 1999